

Administration communale de Niederanven

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte

Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 09/12/2024 10:00

Lieu : Administration Communale de Niederanven, 18, rue d'Ernster L-6977 Oberanven

Intitulé : Réaménagement de la rue Principale à Hostert et aménagements de deux passages piétons dans la rue de Munsbach

Description : Aménagements extérieurs - Terrassements tranchées canal et réseaux secs : 465 m3 - Gaines DN 62/75 : 60 m , Gaines DN 77/90: 110m , Gaines DN 108/125 : 760 m - Terrassement coffre de voirie et trottoir : 390 m3 - Evacuation des matériaux en décharges : 855 m3 - Matériaux contaminés : 230 m3 - Remblais à partir de matériaux d'apports : 1485 to - Construction trottoir : 415 m2 - Passage piéton PMR : 2 unités - Renouvellement voirie : 585 m2 Le début des travaux est prévu pour le 01.04.2025 La durée des travaux est de 120 jours ouvrables.

Critères de sélection : ● Effectif minimum en personnel de l'opérateur économique occupé dans le métier concerné : 40 personnes ● Chiffre d'affaire annuel minimum dans le métier concerné pour le dernier exercice légalement disponible: 2.500.000 €

Modalités visite des lieux/réunion d'information : La visite des lieux est laissée à l'appréciation du soumissionnaire.

Conditions d'obtention du dossier : Pour être considérés comme candidats à l'exécution du présent marché, les Opérateurs économiques doivent préalablement s'inscrire comme tels sur le portail des marchés publics (www.pmp.lu). Le dossier de soumission et ses annexes sont ensuite à télécharger sur ledit site. Il ne sera pas procédé à des envois de bordereaux papier.

Réception des plis : Les offres, conformes à la législation et à la réglementation en vigueur, sont à remettre avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture : - soit via le portail des marchés publics (www.pmp.lu), - soit, sur support papier, au Secrétariat de l'Administration communale de Niederanven 18, rue d'Ernster L-6977 Oberanven et portant l'inscription " Soumission pour le réaménagement de la rue Principale à Hostert et aménagements de deux passages piétons dans la rue de Munsbach."

No. avis complet sur pmp.lu: 2402467

Le Collège des Bourgmestre et Echevins Monsieur Fréd Ternes, le Bourgmestre Monsieur Jacques Bauer, échevin Madame Josselijn de Vries, échevine